



HAL
open science

**”Pour une histoire de l’alcool aux colonies”,
introduction à la journée d’étude ”Vapeurs coloniales.
Alcool et sociétés dans l’Océanie francophone depuis le
XIXe siècle” organisée par l’équipe de recherche
TROCA, université de la Nouvelle-Calédonie, 21 octobre
2022, 13 p.**

Gwénael Murphy

► **To cite this version:**

Gwénael Murphy. ”Pour une histoire de l’alcool aux colonies”, introduction à la journée d’étude ”Vapeurs coloniales. Alcool et sociétés dans l’Océanie francophone depuis le XIXe siècle” organisée par l’équipe de recherche TROCA, université de la Nouvelle-Calédonie, 21 octobre 2022, 13 p.. Vapeurs coloniales. Alcool et sociétés dans l’Océanie francophone depuis le XIXe siècle, Oct 2022, NOUMEA, France. hal-03893987

HAL Id: hal-03893987

<https://hal.science/hal-03893987>

Submitted on 12 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une histoire de l'alcool aux colonies

*Introduction à la journée d'étude « Vapeurs coloniales »,
Unité de recherche TROCA, université de la Nouvelle-Calédonie, 21 octobre 2022*



D'un côté, et depuis la fin du XIX^e siècle, nul ne conteste que l'alcoolisme ne soit un fléau, que la consommation régulière de boissons alcoolisées entraîne l'addiction, et que celle-ci s'avère dramatique dans de multiples domaines : la santé, les relations familiales, les violences, l'insécurité routière, l'image renvoyée, la qualité du travail fourni ou encore les comptes de la Nation. Mais, de l'autre côté, l'alcool est omniprésent. Il est incontournable dans tous les moments de sociabilité de la vie, fêtes de famille ou célébration d'un succès, retrouvailles, soirées étudiantes ou amicales, et la surconsommation à laquelle presque tout le monde s'est adonné à un moment ou à un autre fait rarement l'objet de honte ou de silence, mais devient

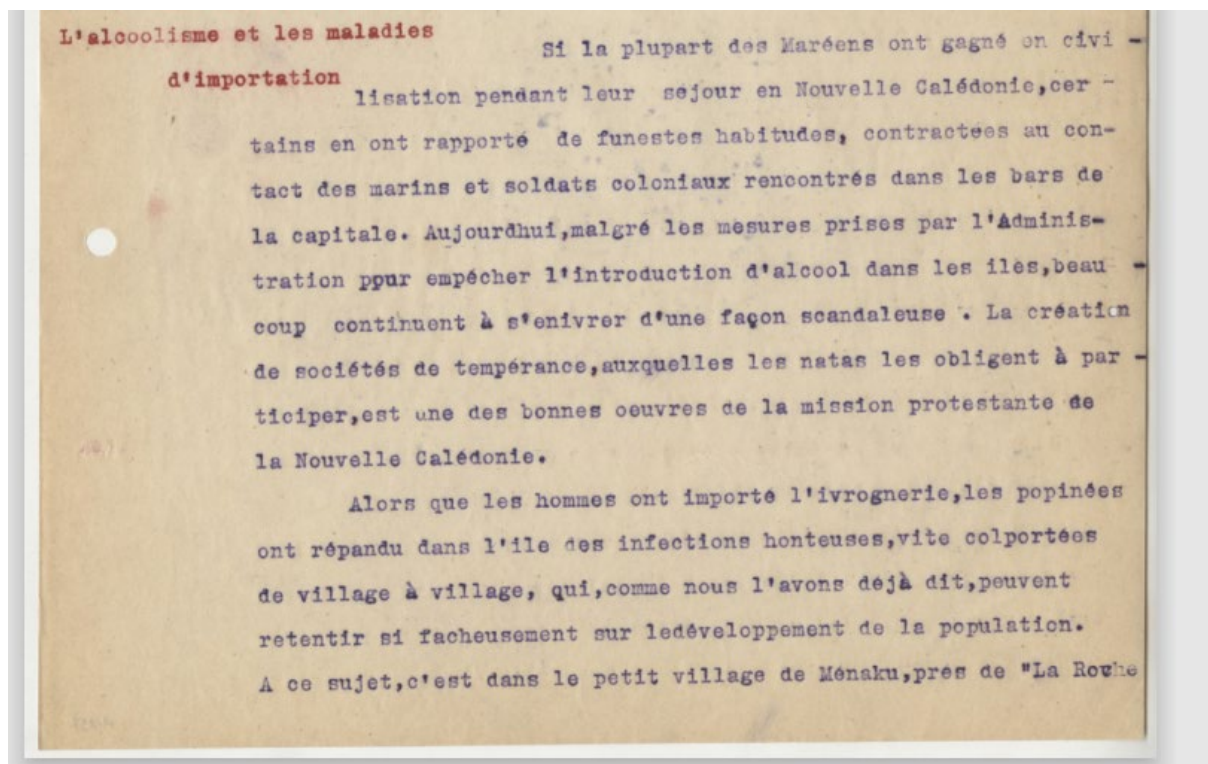
plutôt quelque fait de gloire plus ou moins bien raconté par la suite. Trop boire est un délit judiciaire, ne pas boire est un délit social. Il faut déplorer l'ivrognerie, mais une soirée arrosée devient un souvenir joyeux. Ce paradoxe culturel, sorte de schizophrénie sociale générale, trouve ses racines dans l'explosion du commerce des alcools, doux et forts, à partir des années 1870-1880, en particulier autour de la fameuse « fée verte », *l'artemisia absinthium*, plus communément dénommée absinthe. Cet alcool, consommé entre 45 et 72°, fut popularisé par les militaires pendant la conquête de l'Algérie, réputée tuer les microbes¹. Elle devient rapidement la boisson toxique la plus consommée, y compris en Océanie, comme le rapporte Isabelle Merle dans son ouvrage sur l'Indigénat : « *Il n'est pas exagéré d'affirmer que, dans la Nouvelle-Calédonie coloniale, l'alcool coule à flots. L'absinthe, le vermouth, le rhum, le cognac, la bière et évidemment le vin arrivent par barriques entières dans le port de Nouméa et se déversent sur la population, blanche ou noire, libre ou transportée, noyant littéralement les plus fragiles, ceux qui, désespérément, tentent d'échapper à un quotidien insupportable* »². Elle cite des chiffres précis : en 1894, pour 68 000 habitants, plus de 6 000 caisses d'absinthe, 1700 caisses de vermouth, près de 40 000 litres de rhum, 110 000 litres d'alcool et 103 000 litres de bière sont déversés sur l'archipel.

L'absinthe sera interdite en 1915, y compris en Nouvelle-Calédonie. Mais le mal est fait : l'habitude de la consommation excessive de l'alcool fort s'est répandue aux colonies, malgré la prohibition frappant tous les non-Européens, et selon un processus décrit en toute simplicité par le médecin militaire Léon Collin lorsqu'il visite Maré, en 1913, à l'occasion d'une inspection sanitaire aux Loyauté³ :

¹ Marie-Claude DELAHAYE, *L'absinthe. Histoire de la fée verte*, Paris, Berger-Levrault, 1987.

² Isabelle MERLE, Adrian MUCKLE, *L'Indigénat. Genèses dans l'Empire français, pratiques en Nouvelle-Calédonie*, Paris, CNRS Editions, 2019, p. 276.

³ Extrait de *Mission médicale aux Loyauté*, 1914, p. 96 (<https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/doc/1176/>), rapport du médecin militaire Léon Colin. A propos de ce personnage, voir la publication d'une partie de ses écrits et de ses clichés sur les bagnes que lui a consacré son petit-fils, Philippe Colin : *Des hommes et des bagnes. Guyane et Nouvelle-Calédonie, un médecin au bagne (1906-1913)*, Paris, Libertalia, 2015.

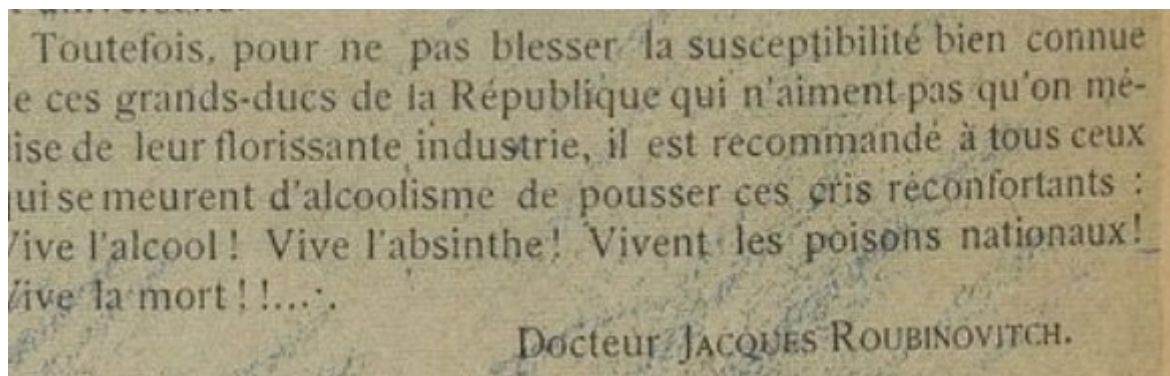


L'exploitation des ressources a entraîné l'engagement de nombreux Loyaltiens dans les mines de la Grande Terre, qui se sont absentés plusieurs mois voire plusieurs années de leur île d'origine et ont contracté des habitudes « européennes », dont la consommation d'alcool. Une fois revenus, ils importent avec eux cette addiction et répandent l'alcoolisme là où il n'existait pas auparavant : le fil semble simple, et plausible, même si nous avons constaté dans un précédent travail que l'alcoolisme en tribu à l'époque coloniale devra être démontrée par des sources nombreuses et concordantes.

En août 2021, j'avais présenté les résultats d'une longue enquête dans les archives judiciaires sur la répression de l'ivrognerie en Nouvelle-Calédonie à l'époque coloniale⁴. Et un constat, évident, s'était imposé en comparant les procédures des années 1880 à celles des années 1930 : en un demi-siècle, le niveau de tolérance sociale à l'alcoolisme avait considérablement augmenté, de circonstance aggravante, l'ivresse était devenue une circonstance atténuante et il semble que ce soit à ce moment, dans l'archipel comme en métropole, que le regard ait changé. La boisson ne serait que la conséquence d'une conjugaison de facteurs, misère, hérédité, conditionnement social (« classes laborieuses, classes dangereuses »), ennui... Et les meurtres perpétrés sous l'emprise de l'alcool ne mènent plus à la guillotine, ni même à la perpétuité,

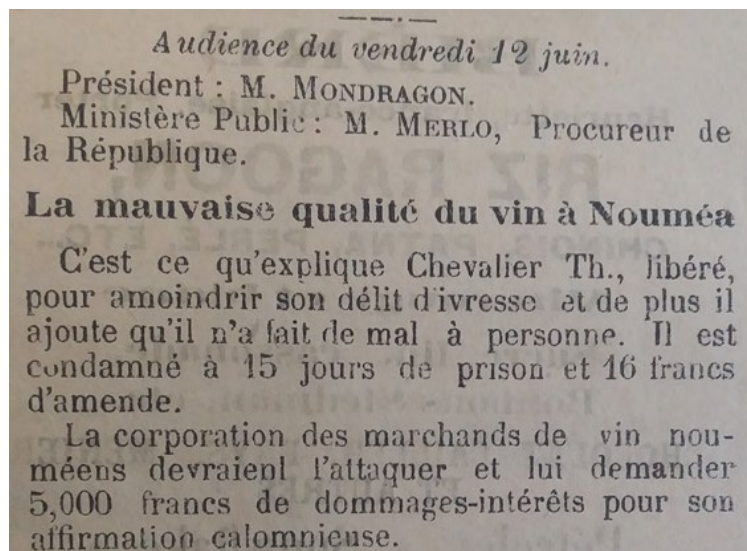
⁴ Qui fait l'objet du chapitre VII du manuscrit suivant : *Justice et société coloniale. L'exemple de la Nouvelle-Calédonie (années 1850 – 1940)*, volume inédit présenté pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, université de Poitiers, 4 juillet 2022, p. 322-365.

contrairement aux décennies précédentes. Le mal était pourtant connu et dénoncé avec toutes ses dérives possibles quant aux relations sociales et familiales, ainsi que nous le montre les dessins parus dans le n° 288 du célèbre journal satirique *L'Assiette au Beurre*, le 6 octobre 1906⁵. Dans son éditorial, le docteur Roubinovitch énumère les méfaits de l'absinthe et la démolition de l'ordre social qu'elle entraîne, mais il conclut, fataliste :



Toutefois, pour ne pas blesser la susceptibilité bien connue de ces grands-ducs de la République qui n'aiment pas qu'on méprise de leur florissante industrie, il est recommandé à tous ceux qui se meurent d'alcoolisme de pousser ces cris reconfortants :
Vive l'alcool ! Vive l'absinthe ! Vivent les poisons nationaux !
Vive la mort ! !...
Docteur JACQUES ROUBINOVITCH.

Et le médecin semble bien avoir raison lorsqu'il dénonce le lobby alcoolier comme responsable de la censure qui sévit autour des méfaits de ses produits. Au quotidien, critiquer la qualité de l'alcool peut coûter plus cher que de s'enivrer en public, ainsi qu'en l'ancien forçat Chevalier en fit les frais, en juin 1935 :



Audience du vendredi 12 juin.
Président : M. MONDRAGON.
Ministère Public : M. MERLO, Procureur de la République.
La mauvaise qualité du vin à Nouméa
C'est ce qu'explique Chevalier Th., libéré, pour amoindrir son délit d'ivresse et de plus il ajoute qu'il n'a fait de mal à personne. Il est condamné à 15 jours de prison et 16 francs d'amende.
La corporation des marchands de vin nouméens devraient l'attaquer et lui demander 5,000 francs de dommages-intérêts pour son affirmation calomnieuse.

Extrait de *La France Australe*, 13 juin 1935 (Archives de la Nouvelle-Calédonie).

⁵ *L'Assiette au Beurre*, n° 288, 6 octobre 1906 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10483387/f2.item>).

Au début du XXI^e siècle, la consommation excessive d'alcool reste un problème de société majeur en Nouvelle-Calédonie, comme dans de nombreuses sociétés insulaires et postcoloniales. Elle s'inscrit dans une réalité mesurée, par exemple, en 2018 par le Congrès du territoire. A l'issue d'une enquête menée à sa demande, le constat d'un taux d'interpellation pour ivresse sur la voie publique cinquante fois supérieur à celui de la moyenne française a marqué les esprits et poussé au durcissement de la législation sur la vente d'alcool⁶. Sa surconsommation était à l'origine, selon la même source, de « 80 % des délits, 91 % des morts sur la route, 80 % des femmes battues, 81 % des cambriolages et 80 % des interpellations de mineurs pour faits de délinquance »⁷. Trois ans plus tôt, l'Agence de santé sanitaire calédonienne avançait le chiffre de 59 % des adultes qui boivent régulièrement de l'alcool et 12 % de manière qualifiée addictive⁸. Ces constats entraînent une présentation parfois désastreuse dans les médias métropolitains qui, comme *L'Express* du 12 décembre 2017, qualifient la Nouvelle-Calédonie de territoire « ivre de ses abus d'alcool ». L'hebdomadaire français choisit alors en illustration la photographie d'une paisible famille océanienne au bord de l'une des plages de Nouméa, posant question sur la qualité de la réflexion de celui ou celle qui choisit les images dans ce vecteur d'information.

La Nouvelle-Calédonie, ivre de ses abus d'alcool

Nouméa - La consommation massive d'alcool en Nouvelle-Calédonie entraîne des dégâts sociaux et une insécurité qui prennent des proportions préoccupantes.



Titre d'actualité et son étrange illustration sur le site de L'Express, 26 octobre 2017 (https://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/la-nouvelle-caledonie-ivre-de-ses-abus-d-alcool_1955176.html).

⁶ Résultats disponibles sur <https://gouv.nc/actualites/12-12-2017/la-lutte-contre-les-abus-dalcool-grande-cause-de-la-nouvelle-caledonie>.

⁷ Selon <https://www.outremers360.com/bassin-pacifique-appli/nouvelle-caledonie-le-congres-adopte-la-loi-pays-sur-lalcool>.

⁸ Selon <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/>, reportage du 9 février 2015.

Une telle préoccupation sociale, majeure, récurrente et qui semble insoluble (ne sommes-nous finalement pas toutes et tous résignés à la présence de l'alcoolisme et à l'absence de solution face à ce fléau ?) pose question aux chercheurs. Pour un historien, la première question qui se pose est généalogique : d'où vient l'alcool, à quel moment est-il devenu un problème de société reconnu et identifié comme tel, et quels furent les moyens mis en œuvre pour freiner la « culture de l'ivrognerie » ? Des éléments de réponse ont été proposés, par exemple par Alban Bensa qui estime pour sa part, se fiant aux traditions orales et aux gravures sur bambous, que sa diffusion dans la population kanak se situe à partir des années 1850 et des débuts de la conquête coloniale française, ou le récit de la mort de John Williams en 1839, à Erromango, rapporté par R. Leenhardt : « John Williams tombait sous les sagaies des indigènes d'Erromango, qui, par le meurtre d'un blanc, pensaient se venger des marchands de bois de santal, d'alcool et de femmes », se fiant au récit du missionnaire T. Heath⁹. L'alcool semble donc déjà avoir perverti une partie de la population du Vanuatu dans la décennie 1830. Il y eut aussi une diffusion de l'alcool qui se fait par la nécessité de purifier l'eau de boisson pour éviter les maladies. On retrouve ce souci chez des missionnaires qui installent des alambics dans ce but, tel le père Gilibert, présent en Nouvelle-Calédonie de 1858 à 1891¹⁰. Il affirme faire « du vin et du cidre avec des pommes du pays nommées *ei* ». Il semble donc bien que la diffusion massive des alcools européens aux colonies s'avéra concomitante des débuts de la colonisation.

Ainsi que l'a démontré D. Nourrisson, la France sort d'un XIX^e siècle marqué par le débat entre la représentation traditionnelle de l'alcool comme une simple volonté du buveur, un loisir et une faiblesse, et la vision défendue par les ligues de tempérance nord-américaines¹¹. Celles-ci, dans la lignée de Benjamin Rush, le père de la psychiatrie américaine qui forge le concept d'addiction en 1785, proposent de traiter l'alcoolisme comme une pathologie et le buveur comme un malade, et non plus comme un être faible manquant simplement de volonté. Depuis 1859 et l'invention du mot « alcoolisme » par Magnus Huss, le breuvage est mis en cause plus que le consommateur, qui aurait une prédisposition génétique, voire atavique, à l'ivresse¹².

D. Nourrisson identifie le tournant, en ce domaine, pour la France, à la Commune de 1871, dont 4 000 condamnés furent envoyés purger leur peine en Nouvelle-Calédonie : « la Commune de Paris en 1871 passe pour un sommet alcoolique et tabagique. Les médecins et les moralistes

⁹ Alban Bensa, Yvon Kague Goromoedo, Adrian Muckle, *Les sanglots de l'aigle pêcheur : la guerre kanak de 1917*, Toulouse, Anarchasis, 2015 et Raymond H. Leenhardt, *Au vent de la Grande Terre. Les Îles Loyalty de 1840 à 1895*, Nantes, Éditions Siloé, éd. 2020, p. 20.

¹⁰ D'après le journal du père Gilibert, *Un voyage sans retour*, Nouméa, Humanis, édition 2007, p. 66.

¹¹ Didier Nourrisson, *Crus et cuites. Histoire du buveur*, Paris, Perrin, 2013, 396 p.

¹² Rod Philips, *Une histoire de l'alcool*, Presses universitaires de Laval, 2017, p. 133.

observent avec angoisse la dégénérescence des Communards. Ils parlent de « pétrolomanie alcoolique », de « saturnales » répétées, du « temple colossal de l'ivrognerie »¹³. L'ensemble de ces abus supposés aboutit, combiné à l'influence américaine, à la création de la Société Française de Tempérance (1872)¹⁴. Elle compte onze députés parmi ses membres, inspirateurs de la loi sur l'ivresse publique votée l'année suivante, dont la particularité est de ne pas prendre le mal à la racine. Il s'agit de lutter contre l'ivresse en s'attaquant à celle qui est « publique et manifeste », détournant pudiquement le regard de l'ivrognerie chronique, que l'on laisse aux sociétés charitables, de la vente légale aux profits bien trop considérables pour être remise en cause, et du trafic clandestin.

L'application de cette loi aboutit essentiellement à sanctionner les miséreux, les vagabonds, les précaires, les « filles soumises » et toutes les personnes socialement fragiles. Non pas que l'ivrognerie soit réservée aux exclus des sociétés coloniales, mais la leur s'étale bien plus souvent au grand jour. Et c'est le regard des bourgeois et des colons aisés qu'il convient de protéger, les rues des chefs-lieux et des capitales qu'il convient de « nettoyer ». Le législateur, le gendarme et le juge ne remontent pas à la « source », punissant simplement les derniers maillons de la longue chaîne de l'alcool, le petit vendeur et le gros consommateur.

Où en sommes-nous sur le plan historiographique ? Ce sujet, abordé pour l'Amérique du Nord dans l'historiographie anglo-saxonne, ne trouve pas d'écho dans les études coloniales ou sociologiques francophones¹⁵. La bibliographie est fort maigre quant à l'histoire de l'alcool : 30 titres en tout et pour tout dont seulement 5 sur les espaces coloniaux. Le titre d'un article d'un collègue de l'IEP d'Aix-en-Provence, publié en 2006 dans une revue de premier rang, laisse songeur :

« Les plaisirs des légionnaires au temps des colonies : l'alcool et les femmes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/2, n° 222, p. 33-42.

En-dehors de deux études sur l'alcoolisme chez les Sioux et les Algonquins, les colonies restent hors champ. Les Etats-Unis et l'Europe sont au centre des quelques rares publications

¹³ Didier NOURRISSON, « La représentation des drogues dans l'histoire des sociétés. Le cas français », *Drogues, santé et sociétés*, 16/2, octobre 2017, p. 12.

¹⁴ Des abus supposés, car un ouvrage passionnant et documenté a démontré que ces écrits médicaux étaient en réalité politiques, réalisés afin de décrédibiliser les Communards et justifier leur répression : voir Mathieu LEONARD, *L'ivresse des Communards. Prophylaxie antialcoolique et discours de classe (1871-1914)*, Paris, Lux Editeur, 2022.

¹⁵ Béatrice MEDICINE, *Drinking and Sobriety. Among the Lakota Sioux*, Lonham, Altamira Press, 2007, 273 p. ; Richard W. THATCHER, *Fighting firewater fictions : moving beyond the disease model of alcoholism in the first nations*, University of Toronto Press, 2004, 322 p. Deux exceptions, les études de Marie-Pierre BOUSQUET, « Histoire de l'alcool et désintoxication chez les Algonquins », *Drogues, santé et société*, 4/1, 2005, p. 129-173 et André-Paul CONNOR, « Les plaisirs des légionnaires au temps des colonies : l'alcool et les femmes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/2, n° 222, p. 33-42.

sur le sujet, ou bien des périodes ciblées (la Révolution, la 1^{ère} Guerre mondiale), un alcool précis (absinthe, vin) ou encore une approche purement économique. Un ouvrage publié chez l'Harmattan en 1999, sous la direction de T. Fillault et V. Nahoum-Grappe, demeure une référence majeure, et unique, sur l'histoire de l'alcool en France, et le paysage universitaire français, chez les historiens, ne peut s'enorgueillir que de deux spécialistes de cette thématique : Mathieu Lecoutre (Dijon) pour l'époque moderne et Didier Nourrisson (Lyon) pour l'époque contemporaine¹⁶.

Le rôle de l'alcool dans les tranchées pour aider les soldats de la Première guerre mondiale à « tenir » et même à monter à l'assaut a été récemment mis en avant par C. Ridel¹⁷. A cette exception près, l'histoire sociale de l'alcoolisme ne semble pas véritablement constituer un champ de recherche. Plus encore que la métropole, les colonies sont un terrain oublié en ce domaine. Et pourtant ! Que n'a-t-on écrit dans la littérature coloniale, la presse officielle ou satirique sur l'alcoolisme ravageur parmi les populations autochtones et les anciens coloniaux ! Pour un Louis-Ferdinand Céline (*Voyage au bout de la nuit*, 1932) ou une caricature de *L'Assiette au Beurre* (voir ci-dessous), combien de discours savants visant à démontrer que cet alcoolisme confirmerait la nécessité de la poursuite de la « mission civilisatrice » auto-proclamée de la France dans ses colonies acquises au XIX^e siècle ? Etrange renversement de la réalité historique, puisque l'ivrognerie en tant que problème social émerge dès le XVI^e siècle dans les archives françaises, et que les alcools forts sont des importations européennes¹⁸. Etrange déni de réalité, puisque, comme nous le verrons, les archives montrent que l'alcoolisme excessif est une pratique courante surtout chez les colons, les marins et les militaires en garnison qui tentent de noyer l'ennui, la solitude affective et l'exil¹⁹. L'histoire de l'alcool aux colonies reste à écrire, et les sources ne manquent, elles sont là, à profusion, aux archives ou en ligne. Prenons juste l'année 1905, et arrêtons-nous aux limites de la Nouvelle-Calédonie : ce sont le tiers des affaires judiciaires, soit plus de 500 procédures en justices de paix, correctionnelle ou criminelle, et près de 250 encarts et articles dans le *Bulletin du Commerce*, l'un des principaux journaux de la colonie, qui sont liés à l'alcool²⁰. Et cela se répète tous les ans, dans des proportions aussi importantes. La littérature, les correspondances, l'iconographie, les discours,

¹⁶ Nous proposons un premier bilan historiographique en annexe du présent document.

¹⁷ Charles RIDEL, *L'ivresse du soldat*, Paris, Vendémiaire, 2016, 432 p.

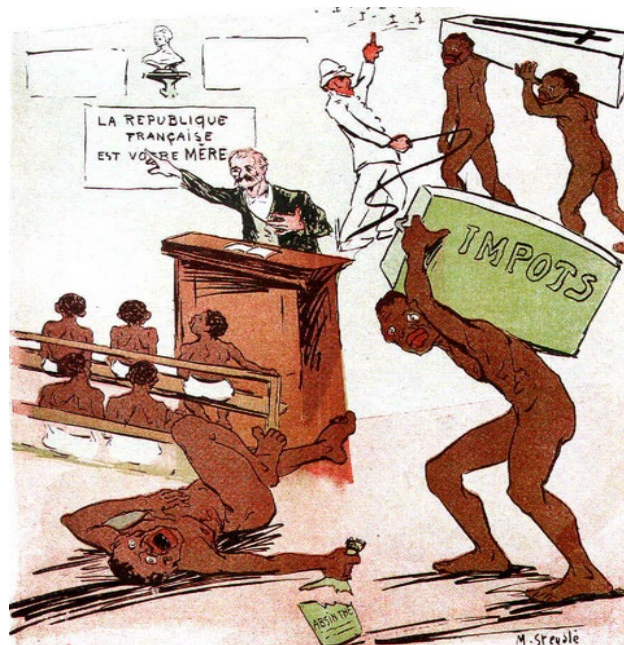
¹⁸ Voir Mathieu LECOUTRE, *Ivresse et ivrognerie dans la France moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 357 p. et *Le goût de l'ivresse. Boire en France depuis le Moyen âge*, Paris, Belin, 2017..

¹⁹ Léon COLIN, « L'alcoolisme parmi les troupes d'infanterie stationnant à Nouméa, Nouvelle-Calédonie », *Revue des Troupes Coloniales*, n° 127, 1913, p. 51-63. Un exemplaire est déposé aux Archives de la Nouvelle-Calédonie, 61 J-2 : Fonds Collin.

²⁰ Selon la consultation des numéros de ce journal aux Archives de la Nouvelle-Calédonie.

les objets, les analyses et les témoignages existent à profusion. Il est possible de s'en saisir pour mettre en perspective l'histoire et l'actualité de l'alcool aux colonies.

Il a donc été proposé par l'unité de recherche TROCA, à l'université de la Nouvelle-Calédonie, une nouvelle session de travail autour de ces « vapeurs coloniales ». Il s'agit de présenter un projet collectif, qui rassemble à ce jour une douzaine de chercheurs, confirmés ou en formation, autour de l'histoire de l'alcool dans les colonies francophones du Pacifique. L'idée est à la fois de parvenir à écrire, ensemble, le premier ouvrage sur le sujet, toute aire géographique confondue, mais également de connecter un thème de recherche à une préoccupation sociale, sanitaire et politique contemporaine majeure. Je tiens à remercier tous les collègues qui ont accepté de participer à ce projet et, plus particulièrement aujourd'hui, celles et ceux qui vont présenter les résultats de leurs travaux. Ce champ de recherche est donc très vaste, immense, sensible et nous proposons d'y faire une « brèche ».



M. Stegale, « La civilisation », *L'Assiette au beurre*, 1911. Une des rares représentations de l'alcool (ici l'absinthe) comme un fléau pour les populations autochtones, mais aussi de son instrumentalisation par la puissance coloniale pour obtenir leur asservissement et exploiter les richesses du territoire conquis

PROGRAMME

- 13h. Accueil des participants et du public
- 13h30. *Introduction* par Louis Lagarde, Gwénael Murphy
- 14h. **Véronique Dorbe-Larcade**, maître de conférences HDR en Histoire, UPF, *Introduction, circulation et fabrication de l'alcool en Polynésie jusqu'aux années 1850* (en visio, Papeete)
- 14h30. **Franck Enjuanes**, doctorant en Histoire, CREDO-EHESS, *Regards sur les 50 premières années du négoce d'alcool en Nouvelle-Calédonie* (présentiel)
- 15h. **Pierre Noël**, doctorant en Histoire, UPV Montpellier, *La législation coloniale sur l'alcool aux Nouvelles-Hébrides* (en visio, Portland)
- 15h30. **Louis Lagarde**, MCF en Archéologie, UNC, *L'alcoolisme au baigne de la Nouvelle-Calédonie* (présentiel)
- 16h. **Raphaëlle Galinié**, étudiante en M1 MEEF, INSPE NC, « *Un contingent d'intoxiqués* ». *L'étude du docteur Collin sur les troupes coloniales à Nouméa, 1912* (présentiel)
- 16h30. **Frédéric Rognon**, professeur de philosophie à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg, *L'alcoolisme dans les écrits de Maurice Leenhardt* (en visio, Strasbourg)
- 17h. Conclusion



SÉMINAIRE DE RECHERCHE TROCA

Intervenants

- 14h. **Véronique Dorbe-Larcade**, maître de conférences HDR en Histoire, UPF, *Introduction, circulation et fabrication de l'alcool en Polynésie jusqu'aux années 1850* (en visio, Papeete)

Véronique Dorbe-Larcade est MCF HDR en histoire moderne à l'UPF, chercheuse à l'EASTCO, après avoir exercé à l'université de Bordeaux. Elle a été *Visiting Professor* au Simpson College d'Indianola (Iowa) en 2010. VL étudie, dans une perspective d'histoire globale, la période du contact en Polynésie, qui précède la colonisation française, entre 1722 et 1880. Elle a notamment publié sur l'expérience polynésienne de Joseph Banks, apporté une contribution très importante à l'ouvrage sur l'histoire de Tahiti paru en 2019 au Vent des Îles, et, tout récemment, a participé au colloque TROCA de 2021 sur l'anthropophagie en Océanie.

- 14h30. **Franck Enjuanes**, doctorant en Histoire, CREDO-EHESS, *Regards sur les 50 premières années du négoce d'alcool en Nouvelle-Calédonie* (présentiel)

Franck Enjuanes est professeur d'histoire-géographie au lycée de Pouembout et prépare actuellement une thèse de doctorat en histoire sous la direction d'Isabelle Merle, au sein du CREDO, à l'EHESS de Marseille, sur l'économie de comptoir à l'époque coloniale en Nouvelle-Calédonie. C'est la 2^e intervention de Franck en 2022 à TROCA, dont il est chercheur-associé, puisqu'il a animé un séminaire en début d'année sur la société du Tour de Côte.

- 15h. **Pierre Noël**, doctorant en Histoire, UPV Montpellier, *La législation coloniale sur l'alcool aux Nouvelles-Hébrides* (en visio, Portland)

Pierre Noël est professeur d'histoire-géographie au lycée français de Portland, aux USA, après avoir enseigné pendant plusieurs années au lycée des Îles à Lifou, et avoir été chargé de cours à l'UNC. Il est doctorant à l'UPV de Montpellier III, où il prépare, sous la direction de J.-F. Murraciale et co-encadré par notre collègue Fanny Pascual (UNC), une thèse sur les Nouvelles-Hébrides pendant la Seconde guerre mondiale.

- 15h30. **Louis Lagarde**, MCF en Archéologie, UNC, *L'alcoolisme au bagne de la Nouvelle-Calédonie* (présentiel)

Louis Lagarde est MCF en Archéologie à l'UNC, spécialiste de l'archéologie du Pacifique, et dirige l'équipe TROCA. Parmi ses nombreuses publications récentes, signalons la direction de l'ouvrage majeur *Le Patrimoine de la NC* (2020), ou encore, la même, celui que nous avons co-écrit sur le poète du bagne, Marius Julien, intitulé *Sous le ciel de l'exil* et paru aux PUNC, ou encore un chapitre sur les violences entre Européens et Mélanésiens lors des premiers contacts à travers l'exemple de l'île dans l'ouvrage paru cette année sur l'histoire et l'anthropologie des violences en Océanie (aux éditions de la MSHS, *A la croisée des vagues*). Parmi ses compétences, Louis Lagarde est un excellent connaisseur du bagne de la NC, sous de nombreux aspects : archéologiques, historiques, iconographiques et littéraires.

- 16h. **Raphaëlle Galinié**, étudiante en M1 MEEF, INSPE NC, « *Un contingent d'intoxiqués* ». *L'étude du docteur Collin sur les troupes coloniales à Nouméa, 1912* (présentiel)

Raphaëlle Galinié a obtenu, et brillamment, sa licence d'Histoire à l'UNC lors de la session de juin 2022. Actuellement professeur des écoles remplaçante à Pouembout, elle candidate à l'entrée en Master MEEF 1^{er} degré à l'INSPE de la Nouvelle-Calédonie pour la rentrée 2023. Lors du dernier semestre de la licence, elle a participé à un enseignement qui s'appelle « Archives & Paléographie », à l'issue duquel les étudiants doivent rédiger un dossier de recherche à partir d'archives calédoniennes de leur choix. Le choix de Raphaëlle Galinié s'est porté sur un article rédigé par un médecin militaire à propos de l'alcoolisme chez les militaires. Un excellent dossier, et lorsque j'ai évoqué avec elle la possibilité d'intervenir dans le cadre de notre JE pour présenter son travail, elle a répondu positivement sans hésitation.

- 16h30. **Frédéric Rognon**, professeur de philosophie à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg, *L'alcoolisme dans les écrits de Maurice Leenhardt* (en visio, Strasbourg)

Frédéric Rognon connaît bien la NC où il a enseigné à Do Kamo au début de sa carrière (1986-1989) avant de soutenir une thèse de doctorat en ethnologie sur l'analyse du changement religieux chez les Mélanésiens, à l'université de Nanterre, en 1991. Membre de l'Unité de Recherche « Théologie protestante », il est MCF puis PR en philosophie des religions à la FTP de Strasbourg depuis 2001, où il est responsable du groupe « Ethique et DDH ». Spécialiste du protestantisme, de la philosophie et de l'anthropologie de la sociabilité, membres de nombreux groupes et réseaux de recherche scientifique au niveau international, il est l'auteur de près de 20 ouvrages dont le dernier s'intitule *Églises et écologie. Une révolution à reculons* (dir. Christophe Monnot et Frédéric Rognon), Genève, Labor et Fides, 2020. Frédéric Rognon nous a fait l'honneur de venir à Nouméa et d'intervenir lors du colloque consacré à Maurice Leenhardt en 2019, dont, je le signale, les actes viennent d'être publiés aux éditions

l'Harmattan, puisqu'il est également l'auteur d'un ouvrage très connu en NC, Maurice Leenhardt. Pour un destin commun en NC, paru en 2018 aux éditions Olivetan.

ANNEXE

Premier bilan bibliographique sur l'histoire de l'alcool

(à compléter – figurent ici les références majeures, ainsi que les extraits d'ouvrages ou articles qui évoquent cette problématique pour la Nouvelle-Calédonie)

1. Alban BENZA, Yvon KAGUE GOROMOEDO, Adrian MUCKLE, *Les sanglots de l'aigle pêcheur : la guerre kanak de 1917*, Toulouse, Anarchasis, 2015.
2. Lydie BODIQU, Frédéric CHAUVAUD, Myriam SORIA (dir.), *On tue une femme. Le féminicide, histoire et actualités*, Paris, Hermann, 2019.
3. Marie-Pierre BOUSQUET, « Histoire de l'alcool et désintoxication chez les Algonquins », *Drogues, santé et société*, 4/1, 2005, p. 129-173.
4. André-Paul COMOR, « Les plaisirs des légionnaires au temps des colonies : l'alcool et les femmes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/2, n° 222, p. 33-42.
5. Michel CRAPLET, *L'ivresse de la Révolution. Histoire secrète de l'alcool, 1789-1794*, Paris, Grasset, 2021.
6. Marie-Claude DELAHAYE, *L'absinthe. Histoire de la fée verte*, Paris, Berger-Levrault, 1987.
7. Jerry DELATHIERE, *L'expérience d'une industrie sucrière en Nouvelle-Calédonie au XIX^e siècle*, Nouméa, Société des Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, 2011.
8. Norbert DODILLE, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, Sorbonne Presses Université, 2011.
9. Thierry FILLAUT, Véronique NAHOUM-GRAPPE, Myriam TSIKOUNAS, *Histoire et alcool*, Paris, L'Harmattan, 1999 (avec trois longues études approfondies proposées par les auteurs : « Le boire et l'ivresse dans la pensée sociale sous l'Ancien régime en France », p. 15-100 ; « Les premiers historiens français face à la question du boire », p. 101-126 ; « Pouvoirs publics et antialcoolisme en France sous la III^e République », p. 127-182).
10. Mark FORSYTH, *Une brève histoire de l'ivresse*, Paris, Editions du Sonneur, 2020.
11. Pierre FOUQUET et Martine de BORDE, *Histoire de l'alcool*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1990.
12. Arnaud-Dominique HOUTTE, *Le métier de gendarme au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
13. Mathieu LECOUTRE, *Ivresse et ivrognerie dans la France moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.
14. Mathieu LECOUTRE, *Le goût de l'ivresse. Boire en France depuis le Moyen âge*, Paris, Belin, 2017.

15. Raymond H. LEENHARDT, *Au vent de la Grande Terre. Les Îles Loyalty de 1840 à 1895*, Nantes, Editions Siloé, éd. 2020, p. 20.
16. Jean-Noël LUC (dir.), *Gendarmerie, Etat et société au XIX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.
17. Béatrice MEDICINE, *Drinking and Sobriety. Among the Lakota Sioux*, Lonham, Altamira Press, 2007.
18. Isabelle MERLE et Adrian MUCKLE, *L'Indigénat. Genèses dans l'empire français, pratiques en Nouvelle-Calédonie*, Paris, CNRS Editions, 2019, p. 147, 467.
19. Didier NOURRISSON, *Le buveur au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1990.
20. Didier NOURRISSON, *Crus et cuites. Histoire du buveur*, Paris, Perrin, 2013.
21. Didier NOURRISSON, « La représentation des drogues dans l'histoire des sociétés. Le cas français », *Drogues, santé et sociétés*, 16/2, octobre 2017, p. 12.
22. Didier NOURRISSON, *Une histoire du vin*, Paris, Perrin, 2017.
23. Jacques-Guy PETIT (dir.), *Une justice de proximité : la justice de paix (1790-1958)*, Paris, PUF, 2003.
24. Rod PHILIPS, *Une histoire de l'alcool*, Presses universitaires de Laval, 2017.
25. Nicolas PITSOIS, *Les sirènes de la Belle Epoque. Histoire des passions toxicomanes en France au début du XX^e siècle*, Paris, Le Manuscrit 2012.
26. Charles RIDEL, *L'ivresse du soldat*, Paris, Vendémiaire, 2016.
27. Jean-Charles SOURNIA, *Histoire de l'alcoolisme*, Paris, Flammarion, 1992.
28. Karin SPEEDY, *Colons, créoles et coolies. L'immigration réunionnaise en Nouvelle-Calédonie et le tayo de Saint-Louis*, Paris, L'Harmattan, 2007.
29. « Kava » dans Christiane TERRIER, Marcellin ABONG, Darrell TYRON (dir.), *Le Vanuatu*, coll. « 101 mots », Nouméa, GROHC, 2011, p. 55-56
30. Richard W. THATCHER, *Fighting firewater fictions : moving beyond the disease model of alcoholism in the first nations*, University of Toronto Press, 2004.